

# « Autour de Marianne » Le journal d'information municipale ,

N°1 - Mars 2009 - Jura - Commune de *Châtelneuf*



## **Sommaire :**

- Editorial**
- Compte rendu des dernières réunions**
- Châtel 21, une évolution sereine**
- Bibliothèque , présentation saison 2009**
- Marianne , un projet généreux**

## EDITORIAL : Mr le Maire Bruno Ragot

Contrastant avec les multiples moyens de communication qui sont à la disposition de tous, le petit « bulletin municipal » il faut en convenir, garde toute sa place au sein des collectivités.

Baptisé à ses débuts « bulletin municipal » ou le reflet d'une démarche locale, il devint par la suite « l'écho de la Baume » comme pour mieux pressentir les avancées du Parc. Aujourd'hui, les regroupements s'opèrent, il s'intitule « Autour de Marianne ».

Comptant sur une dynamique existante, l'équipe réalisatrice se fera un plaisir de publier chaque trimestre une nouvelle diffusion.

Rappelant divers conseils municipaux\* (certains, parfois trop longs restent à votre disposition), vous invitant aux prochaines manifestations et vous informant des projets communautaires, « Autour de Marianne » sera aussi le lien avec le Parc Naturel du Haut-Jura ainsi qu'un forum local de découverte des sites ; Natura 2000 de même que le complexe des 7 lacs.

« Autour de Marianne » invite enfin les « Porteurs du Passé », les « Faiseurs d'Avenir » à se manifester pour alimenter et étoffer les parutions à Venir.

Cordialement

# Châtel 21

Compte rendu de réunion, ouverte à tous

Depuis la dernière assemblée générale du 12/12/09, l'association évolue sereinement, son bureau est renouvelé dans son ensemble, seul Mr LAMY-PITHOS Christophe est remplacé par Mlle Gaëlle Girardot en tant que trésorière. L'association fonctionne cette année de l'adhésion éclectique d'une cinquantaine de personnes - dont 30 jeunes- ce qui permet d'obtenir de multiples initiatives.

Notons que la cotisation d'entrée est de 1 € pour 2009 afin de permettre aux familles nombreuses de participer. De surcroît, les années précédentes ont permis de dégager un bénéfice nettement positif (1800€). A ce sujet, rappelons le don (150€) offert à la croix Rouge pour le soutien à Clémentine et ses parents. Nous pouvons remercier Mme Poinot « séance de fruits déguisés » et l'ensemble des bénévoles ayant concouru avant les fêtes de Noël à la préparation du couscous du Réveillon. Merci à Mr Michaud André pour l'ajout d'un four trop souvent demandé. Les deux réfrigérateurs ne sont pas inutiles, vivement une grande cuisine !

L'année qui se présente s'organisera avec deux objectifs : Le premier en partie réalisé, l'amélioration de la Salle des Fêtes grâce à l'installation d'un véritable BAR offert par Mr et Mme Marchand. L'été sera consacré à la réfection de la salle pour quelques pots de peinture et un peu d'huile de coude nous attendons des **volontaires** !!!

Le second, une meilleure coordination des manifestations prévues :

- La tram jurassienne (arrêt au village ?)
- Les concours de Cartes (information)
- Montée du Mont Rivel (même sous la pluie)
- La course cycliste (Repas champêtre prévu derrière l'église)
- Journée écologique avec Mr Monnet Claude et la municipalité (fougemailles)
- Inter villages (des volontaires)
- Bibliothèque - Archives (horaires)
- Participation au concours de pétanque (*gouriboule*)
- Une sortie organisée, Un jeu de piste avec les juniors, etc.

Sachons pour finir que la location de la salle nécessitera une délibération prochaine afin d'en fixer les conditions .

Prévenir à l'avance Mr Poiblan Bruno et Mr Girod Johan . Toute proposition sera la bienvenue.

L'équipe *Châtel 21*

La bibliothèque est désormais à votre disposition . Elle est accessible selon les horaires établis préalablement et peut être utilisée sur demande .

Elle dispose à ce jour d'environ **500** ouvrages ce qui s'avère un excellent résultat en terme de dons .

1 L'ensemble des nouveaux ouvrages (250) sont pour l'ensemble de bonne qualité privilégiant les romans .

2 L'autre partie (**Bibliothèque résiduelle**) cependant a subi les aléas du temps, il s'agit d'une documentation issue des anciennes bibliothèques communales, scolaires et paroissiales . Elle peut à ce titre satisfaire soit aux besoins de recherches , de découvertes ou même de souvenirs . Aussi les souris semblent s'en être occupées, vos aïeux vous le diront !

3 N'omettons également la présence de quelques magazines et fiches explicatives ainsi qu'une cinquantaine de livres pour enfants.

La collaboration avec la médiathèque de Foncine-le-Haut se poursuit au niveau de leur intervention mensuelle le Jeudi.

### **Toutefois**

L'évolution envisagée par la présence d'un Panier de document n'est plus à l'ordre du jour, faute de personnes et de moyens. En effet, cette évolution dépasse le principe de référence ; la **gratuité du service** et nécessite un surcoût de fonctionnement en assurance . Aussi cette éventualité le sera lorsque les intéressés se feront connaître .

**Vannoz stéphane**

1 a 21d

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 mars 2008**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Messieurs Denis VANNOZ et Gilles FRAICHARD adjoints, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Virginie MONNET, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.

Absent excusé : Monsieur Christophe LAMY-PITHOS

**Mise en place des commissions communales :**

Rappel : Le Maire est membre de droit à toutes ces commissions

**Commission des impôts** : Membres titulaires : Messieurs, Mesdames Chantal BERTSCHY Dominique BLONDEAU Françoise TONY Marie Josèphe PARET Annabelle SALVI Jean-Marie BLONDEAU Bruno RAGOT Gilles MONNET Jean-Marie MONNET Gilles GIRARDOT Patrick BERTSCHY Christophe LAMY-PITHOS - Membre extérieur : Madame Paule MIDOL.

Membres suppléants : Jocelyne MARCHAND Sophie ROYET Eliane MICHAUD Henri MONTAGNON René VANNOZ Claude BLONDEAU Jean-Pierre MONNET Charles BERTSCHY Patrick BRETON Gérard MOREL Stéphane VOJINOVITCH André MICHAUD - Membre extérieur : Jean-Claude BOCKENMEYER

**Commission bois-voirie- environnement-agriculture** : Messieurs, Mesdames Françoise TONY Denis VANNOZ Jean Marie BLONDEAU Bruno POIBLANC Gilles FRAICHARD Christophe LAMY-PITHOS - Personnes extérieures : Patrick BERTSCHY Jacques GIRARDOT

**Commission eau - électricité- bâtiments-assainissement** : Messieurs Mesdames Françoise TONY Denis VANNOZ Gilles FRAICHARD Bruno POIBLANC Christophe LAMY-PITHOS- Personne extérieure : Jacques GIRARDOT

**Commission budget - finances** : Messieurs, Mesdames Marie Josèphe PARET Françoise TONY Denis VANNOZ Gilles FRAICHARD Jean Marie BLONDEAU

**Commission animation - tourisme- communication** : Messieurs, Mesdames Virginie MONNET Bruno POIBLANC Johan GIROD Christophe LAMY PITHOS- personne extérieure : Stéphane VANNOZ

**Commission recherches historiques culturelles** : Messieurs, Madame Dominique BLONDEAU Virginie MONNET Denis VANNOZ Johan GIROD - personne extérieure Stéphane VANNOZ

Constitution du Centre Communal d'Action Sociale : Mesdames les Conseillères Chantal BERTSCHY Virginie MONNET Marie Josèphe PARET et Mesdames Christine GIRARDOT Mariette MICHAUD et Joëlle MONNET. Le Maire en est le Président.

Délégués du SIVOS : Messieurs Bruno RAGOT et Jean Marie BLONDEAU

Délégués du Syndicat Horticole : Madame Françoise TONY et Monsieur Bruno RAGOT.

Délégués du Parc Naturel du Haut Jura : Madame Dominique BLONDEAU Messieurs Bruno RAGOT Denis VANNOZ Gilles FRAICHARD membres titulaires- 1 membre suppléant : Monsieur Bruno POIBLANC

Délégués à la Communauté de Communes Ain Angillon Malvaux : Messieurs Denis VANNOZ (titulaire) et Bruno RAGOT.

Délégué du SIDEC : Monsieur Denis VANNOZ

Déléguées du SICTOM : Mesdames Dominique BLONDEAU et Marie Josèphe PARET.

Délégué de Natura 2000 : Messieurs Denis VANNOZ Gilles FRAICHARD Jean Marie BLONDEAU et Bruno RAGOT.

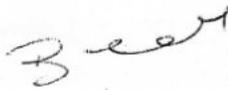
Indemnités versées aux élus : le Maire informe le conseil des barèmes des indemnités de fonction maximale susceptibles d'être versées aux élus selon le décret n° 2008-198 du 27/02/2008

\* Maire : le taux maximal a été retenu soit une indemnité s'élevant à 636.01€ par mois - vote : 10 voix favorables

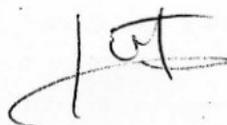
\* Adjoints : le taux maximal a été retenu soit une indemnité s'élevant à 246.92€ par mois pour chaque adjoint- résultat du vote : 8 voix pour - 2 abstentions

Le secrétariat est chargé de rédiger une délibération pour ces indemnités.

La séance est levée à 23h30.

  
  
Le Maire  
Bruno RAGOT.





11.04.08

Présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Messieurs Denis VANNOZ et Gilles FRAICHARD adjoints, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Virginie MONNET, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.

Absente excusée : Madame Dominique BLONDEAU qui a donné son pouvoir à Monsieur Jean-Marie BLONDEAU pour les votes.

Présente à titre consultatif : Geneviève Duval

### Votes des comptes administratifs 2007 et des budgets 2008 :

Lotissement : le montant du budget s'élève à 15 300€ correspondant à des factures de viabilisation du lotissement non payées à ce jour et des intérêts de la ligne de crédit auprès du Crédit Agricole.

Vote à l'unanimité pour ces orientations budgétaires ainsi que le réalisé en 2007.

Budget Eau : il s'équilibre entre la section de fonctionnement pour un montant de 15 188€ et la section d'investissement pour un montant de 57 862€.

Les élus ont fait le choix de maintenir le prix du M3 d'eau inchangé par rapport à 2007. Ont été prévu en investissement :

- \* l'acquisition de petites parcelles de terrain prévue dans le cadre du périmètre de la protection de la source : 5000€

- \* le règlement de la maîtrise d'œuvre de la D.D.A suite aux travaux réalisés en 2007 pour 5 688€

- \* le paiement de différents travaux réalisés par Monsieur Philippe ANDREY, (regards, tampon pour citerne, vanne) pour 3 515€

Vote à l'unanimité pour ces travaux ainsi que pour les résultats de 2007.

### Budget Communal 2008 :

#### Section de fonctionnement :

- \* le remboursement des emprunts est plus important que l'année dernière en raison du prêt réalisé pour l'acquisition de la maison Pasquelin

- \* on constate une baisse notoire dans les ventes de bois prévisionnelles pour l'année 2008. Elles ont pour conséquence de limiter les possibilités de financement des travaux en cours d'où un recours à un nouvel emprunt afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la maison Pasquelin.

#### Section d'investissement :

##### travaux prévus :

- \* la séparation des circuits de chauffage entre l'appartement de l'école et la mairie 4 700€

- \* travaux sylvicoles : 2 912€

- \* aménagement appartement dans la maison Pasquelin : 65 000€

\* réfection du plancher de l'autel de l'église 1005€ (travaux réalisés par M Marchand)

règlement des factures relatives à :

\* étude du projet paysager sur le village en 2007: 2600€

\* honoraires du notaire pour l'acquisition de la zone humide de Panessières  
1228€

\* travaux d'aménagement de fossés suite aux dégâts des orages de 2007 -coût  
6 004€

Ce budget prévisionnel ainsi que le compte administratif 2007 ont été votés à l'unanimité par les conseillers.

Divers :

Communauté de Communes Ain-Angillon-Malvaux : le Maire donne le résultat du vote conseil communautaire : Monsieur Clément PERNOT en est désormais le Président.

SIVOS du Plateau - élection de ses nouveaux membres :

Monsieur CORDIER de Loulle en est le Président

Monsieur François SORDEL vice-président

En 2008, la commune versera, 6 386€ concernant sa participation à la construction du groupe scolaire.

Aménagement appartement dans la maison Pasquelin : projet à l'étude

Cloches de l'église : le mouvement est à réparer- attente du devis

Suivi des travaux en cours avec Monsieur Jacques MARCHAND : isolation du grenier au dessus de l'appartement de l'école.

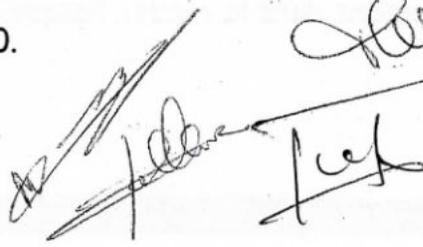
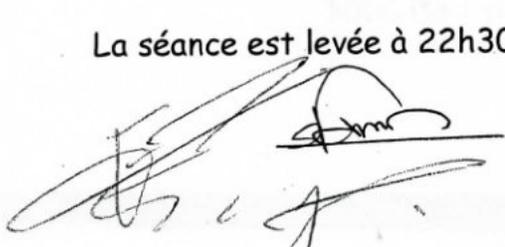
Voirie : visite de Monsieur PENA de la Société S.J.E. pour une évaluation des travaux : le conseil municipal établira des priorités

Projet de M et Mme WATRIN : le Maire en donne les grandes lignes

Lecture du courrier de Monsieur Gilles GIRARDOT : il demande à louer une partie du « champ du taureau »- une réponse lui sera donnée ultérieurement.

Amortissement des frais d'étude pour travaux : le conseil décide de les amortir sur une année seulement.- une délibération est prise.

La séance est levée à 22h30.



  
Le Maire  
Bruno RAGOT.



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 Mai 2008**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Virginie MONNET, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.  
Absent excusé: Monsieur Denis VANNOZ

**Sinistre** : tempête de grêle du 29 mai : constat rapide des dommages. Les communes concernées vont présenter un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Dans l'immédiat, le Préfet n'y semble pas favorable. Néanmoins nous demandons à la population de faire une déclaration en Mairie des dommages subis.

**Compte rendu de réunions**

\* de la communauté de communes :

. décision unanime pour le maintien du service de chirurgie à l'hôpital de Champagnole

. 8 conseillers municipaux se portent volontaires pour siéger aux différents comités consultatifs

\* SIVOS (par M Blondeau): préparation de l'inauguration du groupe scolaire le 28 juin prochain

enquête sur la cantine et la garderie

\* SICTOM, Office du Tourisme, Parc du Haut Jura

**Compte rendu de commissions**

Animation (par M Poiblanç) : le programme :

7 juin : opération village propre

8 juin : remise des fleurs

21 juin : concert sonore Lac du Fioget

28 juin : rallye « vieilles voitures »

6 juillet : Montée du Mont Rivel- inscription auprès du Maire ou Johan Girod. Chatel 21 prendra en charge les frais du bus (3€/personne)

26-27 juillet : concours de pétanque

16-17 août : course cycliste- repas -bal organisé par Chatel 21

7 septembre : Intervillages : 6 communes y participeront- lieu Mont sur Monnet

Marche de Chatelneuf : date à définir

**Eau- électricité - bâtiments** :

Réseau eau : Le Maire ainsi que Virginie Monnet se proposent de s'initier au fonctionnement du système de télésurveillance de la station de pompage. Il est décidé également qu'il ne rester plus qu'un poste informatique en Mairie pour cette surveillance à distance.

Bâtiment- maison Pasquelin : projet présenté par M Vannoz. Des devis sont demandés pour la réhabilitation. D'autres solutions seront aussi examinées.

Bois : Monsieur Patrick Bertschy fait une présentation rapide de la situation de notre forêt communale et informe les membres de la commission de la baisse des ventes de bois

Travaux des chemins communaux et route forestière : l'entreprise Saulnier devraient reprendre les travaux effectués en 2007 (problème de qualité de la prestation)

Elagage des chemins communaux : l'entreprise Raymond interviendra prochainement de la même manière que l'année écoulée.

Ecoulement des eaux pluviales en bas du village : un contact a été pris avec la D.D.E.

Décharge de la Fougemaille : travaux de réparation de la barrière, déblaiement du chemin et clôture de la décharge. L'arrêté municipal interdisant tout dépôt sera affiché. En effet, **cette zone sera interdite dès le 1<sup>er</sup> juillet** suite à la nouvelle législation en vigueur concernant les déchets verts

#### Ordre du Jour - Délibérations

\* Sidec : mission d'aide à la gestion informatique de la mairie : décision reportée au prochain conseil

\* Syndicat Horticole : le conseil municipal accepte l'adhésion des communes de la Mouille et Entre Deux Monts et le retrait de Chaux du Dombief.

\* secrétariat de mairie : il est décidé de la récupération de 47h30 d'heures supplémentaires (non payées) et le règlement de 3h30 complémentaires le mardi après-midi afin de palier à un surcroît de travail.

#### Questions Diverses :

Situation financière de la commune : le Maire transmet la fiche financière et de gestion pour l'année 2007 établie par le Percepteur M. Gagneur. Il viendra commenter ces résultats inquiétants au conseil municipal et dressera les perspectives à long terme.

Création d'une commission « de sécurité » pour la circulation routière dans le village : visibilité des carrefours, ralentisseurs etc.. Gilles Fraichard et Bruno Ragot s'en occupent.

Aménagement du secrétariat de mairie : Gilles Fraichard en fait une présentation : acquisition d'une armoire de rangement et d'un 2<sup>ème</sup> poste téléphonique afin de bénéficier de la téléphonie illimitée (facturation déjà effective)

« Champ du taureau » : suite à la demande de M Gilles Girardot le conseil municipal décide de louer gratuitement une partie de ce pré en contrepartie de l'entretien général : fauchage, fenaison- mise à disposition pour un an avec tacite reconduction.

Salle des fêtes : un nouveau règlement intérieur sera élaboré

Commandes groupées de fuel centralisées en mairie : le conseil municipal décide de leur suppression.

Démission du 1<sup>er</sup> adjoint : Monsieur Denis VANNOZ a envoyé sa lettre de démission au Maire. Avant de procéder à une nouvelle élection, le préfet du Jura doit l'accepter. Le Maire a présenté sa réponse qu'il adressera à Denis Vannoz. Ce dernier souhaite rester conseiller municipal.

La séance est levée à 23h45.

Le Maire  
Bruno RAGOT.

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 3 Juillet 2008**

Étaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Johan GIROD, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.

Absent excusé: Monsieur Denis VANNOZ

Présents à titre consultatif : Patrick BERTSCHY et Geneviève Duval

**Présentation financière de la commune par Monsieur GAGNEUR Trésorier :**

Le diverses conclusions à retenir de cette intervention sont :

Si l'on compare à la moyenne départementale :

\* l'endettement (emprunts) de la commune calculée par habitant est très important

\* les taux d'imposition (taxes foncières et habitation) sont nettement inférieurs aux autres communes.

\* la durée des emprunts en cours est excessivement longue.

En conséquence, une aide à la gestion financière de la commune est demandée à M Gagneur, lequel accepte volontiers de contribuer à ce soutien.

Compte rendu de commissions :

**Animation :**

\* concert du site sonore au Lac du Fioget a été une réussite.

\* remise des fleurs gagnées par l'association Chatel 21 lors de l'édition « montée Mont-Rivel » 2007 en présence de Monsieur Clément PERNOT Conseiller Général, des représentants du Club d'athlétisme de Champagnole (Monsieur Thierry POINOT), des membres du Conseil Municipal.

Compte-rendu de commissions :

\*SIVOS : présenté par Gilles Fraichard et Jean-Marie BLONDEAU :

- bilan de fonctionnement, des différentes activités et manifestations
- projet d'école
- organisation de la future année scolaire

\* Défense incendie : une nouvelle intervention a eu lieu entre la D.D.A. et le Conseil Général afin de procéder à de nouvelles mesures complémentaires concernant le débit d'eau à la borne incendie vers le lotissement. Les résultats sont nettement insuffisants. Une autre conception est envisagée et l'étude est dirigée par la D.D.A.

Ordre du jour :

**Election de Johan GIROD**: Suite au jugement du Tribunal Administratif rendu le 22 Mai dernier et transmis le 23 juin par les services de la Préfecture, Johan GIROD est élu à l'issue du 1<sup>er</sup> tour du scrutin. En conséquence, ce jugement annule l'élection de Virginie MONNET en tant que conseillère municipale.

Délibérations :

**Délégué suppléant au Parc Naturel du Haut-Jura** : Denis VANNOZ a été élu délégué au P.N.R. pour la Communauté de Communes d'Ain-Angillon-Malvaux et pour la commune de Chatelneuf. Gilles FRAICHARD le remplace en tant membre suppléant pour cette dernière délégation.

**Adhésion à la médecine du travail** : la Communauté de Communes de Malvaux était adhérente à ce service jusqu'à fin 2006, la commune assure la pérennité de la

surveillance médicale du personnel à raison d'une visite tous les 2 ans afin d'en réduire le coût.

**Comptabilité communale : décisions modificatives** : virements de comptes à comptes pour le règlement :

- \* des frais de notaire pour l'acquisition de la maison Pasquelin
  - \* des factures de M Philippe ANDREY (travaux évacuation eaux pluviales)
  - \* de la subvention au SIVOS (fonds attribués par la communauté de communes)
- et de l'amortissement des subventions perçues en 2006 sur les travaux du réseau eau.

**Construction d'un abri à bois**: Monsieur SEILLER (lotissement les Bois de Ban) a fait une déclaration de travaux à la D.D.E. pour la construction d'un abri à bois, attenant à sa maison. Pour obtenir cette autorisation, il convient de modifier le règlement du lotissement (article 7 pour les lots 3 et 4) en demandant la suppression de la zone « non-aedificandi » de 5 mètres de terrain figurant au plan parcellaire: accord unanime du conseil municipal.

**Questions Diverses** :

**Tri des ordures ménagères** : en cas de doute, les particuliers peuvent s'adresser au SICTOM à Champagnole et même en mairie. Ils peuvent aussi s'inscrire à la collecte des objets encombrants : la commune finance 3 passages par an organisés par l'ALCG. Les prochains ramassages auront lieu les jeudi 6 août et 6 novembre prochains.

**Cadastre communal « informatisé »** : le SIDEC propose la consultation des données cadastrales et fiscales (caractéristiques des parcelles, propriétaires, locaux vacants, etc..) - coût : 289.92€ la 1<sup>ère</sup> année : le conseil municipal ne donne pas suite à cette proposition.

**Travaux routes communales réalisés en 2007** : l'entreprise Saulnier reconnaît les malfaçons sur ce chantier. Etant donné que ces travaux font l'objet d'une garantie, les sections traitées seront reprises dès juillet.

**Système de téléphonie mobile** : la société GRANIYOU a repris contact avec Patrick BERTSCHY. Les discussions sont en cours quant à l'implantation, les différentes servitudes et le « coût du loyer ».

**Conseil des Jeunes** : Conscients de leur importance, en nombre, et des rapports parfois épineux rencontrés avec la population, un « conseil des jeunes » s'est tenu le 2 juillet dernier.

« Il y a des demandes, qui nécessitent des moyens »

« Il y a des comportements qui nécessitent des actions »

A cette fin, et pour répondre à tous, une réunion publique aura lieu début septembre (date à confirmer)

La séance est levée à 22h30.

Le Maire, Bruno RAGOT

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 26 Septembre 2008**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Johan GIROD, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU, Bruno POIBLANC.

Absents excusés : Madame Dominique BLONDEAU et Monsieur Denis VANNOZ (procuration à Mme Paret)

En préambule, le Maire demande à ce que le conseil municipal se positionne par délibération à propos du :

\* devenir de la Maison Pasquelin

\* le lancement d'une étude relative à l'implantation d'une antenne téléphonie

accord unanime des conseillers

Compte rendu de commissions :

**Finances** : le 11 septembre- en présence de Mmes Parret, Duval (à titre consultatif) M Ragot et Fraichard :

\* situation financière délicate

\* des choix (vente exceptionnelle de bois, de la maison Pasquelin, ligne de crédit)

devront être pris.

Le devenir de la maison Pasquelin est évoqué.

Le conseil municipal prend en considération l'achat de ce bâtiment (106 000€), le prêt concernant cette acquisition (105 000€) et le coût des travaux nécessaires à sa réhabilitation et l'aménagement de logement(           €). De nouvelles contraintes, en matière de réhabilitation de bâtiment destiné à la location (isolation thermique, sécurité) sont désormais à prendre en considération.

Le projet de la vente de cette maison est débattu :

Par 10 voix favorables - 1 voix contre, le conseil municipal décide de revendre ce bâtiment et donne tout pouvoir au Maire pour cette transaction.

**Bois - voirie- déneigement** le 24 septembre : en présence de Mme Françoise Tony et M Bertschy, Blondeau, Fraichard, J Girardot, Lamy-Pithos, Poiblan - excusé Denis Vannoz - invité : Camille Duboz.

Le contrat de déneigement entre la commune et M Duboz prendra fin en 2009. Des réajustements concernant le kilométrage et le prix du tour de déneigement seront étudiés.

**Etat de la voirie** : suite à la déviation de la RN5, et aux dégâts constatés compte tenu du trafic très intense, les responsables de la DRIRE Est ( anciennement « D.D.E. ») interviendront sur place pour dresser un constat de dégradation.

**Affouage 2009** : le conseil municipal a validé la liste des ayant-droits à l'affouage ainsi que le règlement intérieur. Le marquage des coupes de bois est programmé comme suit : les après midi à partir de 13h30 : le vendredi 3, le lundi 6, le vendredi 10, le lundi 13 et le vendredi 17 octobre. Rappel : inscription obligatoire des affouagistes au secrétariat de mairie avant le 13 octobre.

Compte rendu de réunions :

**Communauté de Communes** : le conseil communautaire du 9 septembre a été centré sur la situation de l'abattoir de Champagnole

**Parc Naturel du Haut-jura** : Gilles Fraichard sera l'interlocuteur de la commune pour le dossier « zone humide de Panesière

**Vente de bois** :

à la Société Monnet-Sève d'Outriaz : 220 M3 de bois ont été vendus pour 12 003€ H.T.

à la scierie Jaquemin du Vaudioux : 190 M3 pour 10 000 € H.T.

Ordre du jour :

**Délibérations** (prises à l'unanimité par les conseillers) :

**Travaux aménagement de la Place de l'église réalisés en 2005** : la D.D.E. a envoyé à la commune une facture de 4366€ correspondant à sa prestation de maîtrise d'œuvre. La communauté de communes de Malvaux avait à l'époque financé les travaux, et la commune avait seulement pris en charge la réfection de la route (facture SJE de €). La communauté de communes Ain-Angillon-Malvaux vient de nous confirmer qu'elle ne prendrait pas en charge ces frais de maîtrise d'œuvre. En conséquence, la commune s'acquittera de cette facture-délibération

**Travaux relatifs à l'aménagement intérieur de l'ancienne Mairie en 2006** : dans le cadre de son programme d'investissements, la communauté de communes de Malvaux a financé le remplacement du rideau intérieur. Les travaux d'aménagement de la « partie cuisine » évalués à 9 549€ avaient été annulés par le précédent conseil municipal. Etant donné que la commune aurait pu bénéficier de la Dotation Globale d'Équipement à hauteur de 40% du coût de ces travaux, les services de la Préfecture demande à la commune de renoncer à cette subvention par une délibération-

**Factures impayées**- poursuites engagées par la Perception pour le recouvrement de créance: établissement d'un seuil minimum de poursuites fixé à 30 euros.

**Questions Diverses** :

Lecture du courrier de la Mairie de Loulle demandant le rattachement au réseau d'eau communal pur alimenter le hameau de la « marche dessous » : ferme et habitation : le conseil municipal se prononce favorablement pour étudier un projet avec les demandeurs

L'arrêté municipal concernant la règlement de la décharge de la Fugemaille a été validé par les services de la Préfecture. Nous vous rappelons que pour avoir accès à cette décharge, vous devez prendre la clé en mairie, le samedi matin (seulement) dès 8h 45.

**Facturation de l'eau 2008** : en application de la loi n°2006-1772- article 100, une redevance pour la lutte contre la pollution domestique a été mentionnée sur vos factures. Elle est calculée ainsi : 0.038€ multipliée par le nombre de M3 consommés. Cette redevance sera reversée ultérieurement par la commune, à l'Agence de l'Eau (établissement public d'état).

Par ailleurs, la Communauté de Communes (dotée de la compétence « assainissement ») vous facturera une prestation assainissement pour la 1<sup>ère</sup> fois. Elle se composera également d'une redevance « pour la modernisation des réseaux de collecte » qui sera reversée également à l'Agence de l'Eau.

Le conseil municipal se réunira le 24 octobre prochain

La séance est levée à 23h.

Le Maire,

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 novembre 2008**

Étaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Jean-Marie BLONDEAU.

Absents excusés : Madame Chantal BERTSCHY et Monsieur Denis VANNOZ

Absents non excusés : Madame Françoise TONY et Messieurs Johan GIROD et Bruno POIBLANC  
Secrétaire de séance : Christophe Lamy-pithos

En préambule : le point financier : le conseil municipal décide de transformer les 2 lignes de trésorerie en emprunt. Après un rendez-vous auprès de M Gagneur, Percepteur à Champagnole, et l'analyse des différentes propositions de la Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole, le conseil municipal décide de s'adresser à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise en œuvre du dossier.

1- ordre du jour :

Réunion publique des jeunes de l'association Chatel 21 : concrétisant leur initiative, les jeunes ont organisé une réunion publique, invitant toutes et tous, à débattre sur des sujets vastes, sérieux et parfois épineux - soirée enrichissante qui se renouvellera.

Médiathèque : Désormais, « l'espace lecture - infos - médiathèque » se trouve à la salle des fêtes (bureau ancienne mairie). Stéphane VANNOZ a reçu les responsables de la médiathèque de Foncine le Haut en ces lieux pour la 1<sup>ère</sup> fois. Des échanges sur l'harmonisation du concept ont débutés.

Compte rendu de commissions :

SIVOS, SICTOM et du Conseil d'école : voir affichage

2- Délibérations :

Contrat signé avec l'O.N.F. concernant les travaux de déneigement (abords mairie, église, sal des fêtes) et fauchages (espaces verts communaux) : le conseil municipal décide de ne pas le renouveler en 2009.

Contrat de Monsieur Jacques Girardot pour la surveillance de la station de pompage : les conseillers décident de le remettre à jour.

Location appartement communal au dessus de la Mairie : le conseil municipal décide de le louer à Monsieur Damien Bertschy dès que certains travaux seront réalisés (séparation du circuit de chauffage entre l'appartement et les locaux de la Mairie).

Questions diverses :

Colis de Noël aux Personnes Agées : le conseil municipal décide d'allouer une somme de 35€ par personne. La remise de ces colis aura lieu le 27 décembre à 14H30 à la Mairie.

Le conseil municipal prend connaissance du courrier envoyé par Monsieur Denis Vannoz.

L'adjoint,  
Gilles Fraichard



Le Maire,  
Bruno RAGOT



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 19 décembre 2008**

Etaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Johan Girod.

Absents excusés: Messieurs Denis VANNOZ, Bruno POIBLANC et Jean-Marie BLONDEAU  
A titre consultatif : Messieurs Patrick BERTSCHY et Jacques GIRARDOT.

Point Finances : Le dossier traité avec la Caisse de Dépôts et Consignations transformant les 2 lignes de trésorerie en emprunt est accepté : emprunt de 40 000€ à taux fixe 4.43% sur 15 ans.

Location appartement communal de la Cure : le bail de cet appartement sera reconduit avec une augmentation selon les variations de l'indice de référence des loyers, publié par l'INSEE.

**Entretien :**

Appartement petite école : le système d'assainissement étant H.S. des travaux d'urgence sont à réaliser.

**Contrat de l'employé chargé de la surveillance de la station de pompage :**

Ce contrat signé jusqu'au 31/12/2008 avec M Jacques GIRARDOT est résilié dans sa forme actuelle.

**Délibérations :**

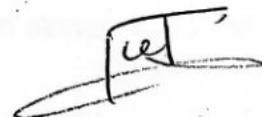
le conseil municipal décide à l'unanimité de l'augmentation :

- \* du prix de l'affouage 2009. La taxe est fixée à 55€
- \* du prix de l'eau : le M3 d'eau, à compter du 01/08/2008, 1€  
la location du compteur : 16€

**Questions Diverses** : Suite à la lecture de la lettre de M Denis Vannoz du 07/11/2008, le conseil municipal adopte une position de refus.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire  
Bruno RAGOT.



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 28 novembre 2008**

Étaient présents : Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Jean-Marie BLONDEAU.

Absents excusés : Madame Chantal BERTSCHY et Monsieur Denis VANNOZ

Absents non excusés : Madame Françoise TONY et Messieurs Johan GIROD et Bruno POIBLANC  
Secrétaire de séance : Christophe Lamy-pithos

En préambule : le point financier : le conseil municipal décide de transformer les 2 lignes de trésorerie en emprunt. Après un rendez-vous auprès de M Gagneur, Percepteur à Champagnole, et l'analyse des différentes propositions de la Caisse des Dépôts et Consignations, Caisse d'Épargne et le Crédit Agricole, le conseil municipal décide de s'adresser à la Caisse des Dépôts et Consignations pour la mise en œuvre du dossier.

1- ordre du jour :

Réunion publique des jeunes de l'association Chatel 21 : concrétisant leur initiative, les jeunes ont organisé une réunion publique, invitant toutes et tous, à débattre sur des sujets vastes, sérieux et parfois épineux - soirée enrichissante qui se renouvellera.

Médiathèque : Désormais, « l'espace lecture - infos - médiathèque » se trouve à la salle des fêtes (bureau ancienne mairie). Stéphane VANNOZ a reçu les responsables de la médiathèque de Foncine le Haut en ces lieux pour la 1<sup>ère</sup> fois. Des échanges sur l'harmonisation du concept ont débutés.

Compte rendu de commissions :

SIVOS, SICTOM et du Conseil d'école : voir affichage

2- Délibérations :

Contrat signé avec l'O.N.F. concernant les travaux de déneigement (abords mairie, église, sal des fêtes) et fauchages (espaces verts communaux) : le conseil municipal décide de ne pas le renouveler en 2009.

Contrat de Monsieur Jacques Girardot pour la surveillance de la station de pompage : les conseillers décident de le remettre à jour.

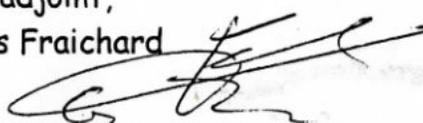
Location appartement communal au dessus de la Mairie : le conseil municipal décide de le louer à Monsieur Damien Bertschy dès que certains travaux seront réalisés (séparation du circuit de chauffage entre l'appartement et les locaux de la Mairie).

Questions diverses :

Colis de Noël aux Personnes Agées : le conseil municipal décide d'allouer une somme de 35€ par personne. La remise de ces colis aura lieu le 27 décembre à 14H30 à la Mairie.

Le conseil municipal prend connaissance du courrier envoyé par Monsieur Denis Vannoz.

L'adjoint,  
Gilles Fraichard



Le Maire,  
Bruno RAGOT



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 19 décembre 2008**

**Etaient présents :** Monsieur Bruno RAGOT Maire, Monsieur Gilles FRAICHARD adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Dominique BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY, Johan Girod.

**Absents excusés :** Messieurs Denis VANNOZ, Bruno POIBLANC et Jean-Marie BLONDEAU  
A titre consultatif : Messieurs Patrick BERTSCHY et Jacques GIRARDOT.

**Point Finances :** Le dossier traité avec la Caisse de Dépôts et Consignations transformant les 2 lignes de trésorerie en emprunt est accepté : emprunt de 40 000€ à taux fixe 4.43% sur 15 ans.

**Location appartement communal de la Cure :** le bail de cet appartement sera reconduit avec une augmentation selon les variations de l'indice de référence des loyers, publié par l'INSEE.

**Entretien :**

Appartement petite école : le système d'assainissement étant H.S. des travaux d'urgence sont à réaliser.

**Contrat de l'employé chargé de la surveillance de la station de pompage :**

Ce contrat signé jusqu'au 31/12/2008 avec M Jacques GIRARDOT est résilié dans sa forme actuelle.

**Délibérations :**

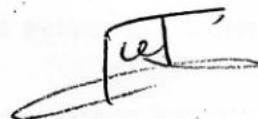
le conseil municipal décide à l'unanimité de l'augmentation :

- \* du prix de l'affouage 2009. La taxe est fixée à 55€
- \* du prix de l'eau : le M3 d'eau, à compter du 01/08/2008, 1€  
la location du compteur : 16€

**Questions Diverses :** Suite à la lecture de la lettre de M Denis Vannoz du 07/11/2008, le conseil municipal adopte une position de refus.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire  
Bruno RAGOT.



# COMPTE-RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 27 février 2009

Présents : M. Bruno Ragot Maire, M. Gilles Fraichard Adjoint,

Mesdames, Messieurs les conseillers : Christophe Lamy - Pithos, Marie-Josèphe Paret, Bruno Poiblang, Françoise Tony.

Absent excusé : Jean-Marie Blondeau, Madame Chantal Bertschy, Dominique Blondeau, Johan Girod

Absent : M. Denis Vannoz

## 1. Ordre du jour

### CR de réunions :

- AJENA est intervenu le 16 février pour nous faire part de son suivi concernant les consommations en chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux. Des conseils et une conduite à tenir sont proposés pour améliorer l'état des dépenses.
- SIVOS

La réunion s'est tenue à Chatelneuf le 18 février.

La commune remercie M. Minardi de Saffloz pour avoir donné un copieur qui sera installé au secrétariat.

Présentation du compte administratif et du bilan financier du service cantine garderie : déficitaire, il engendre des frais de scolarisation supplémentaire auprès des communes de 20€ par enfant et par an et auprès des familles pour la garderie de 0,05€ par 1/2h.

- COM COM

Réunion du 23 février : présentation du rapport financier annuel sur le volet assainissement. Mise en place d'un service de pompage des fosses septiques tous les 6 ans.

- PNR

Réunion des trois groupes de travail pour la révision de la charte les 24, 25 et 26 février. Une présentation aux maires et aux conseillers de Malvaux aura lieu le vendredi 06 Mars salle des fêtes des Planches en Montagne.

### CR Commissions et des travaux en cours :

- Commission Finances

Etat des dépenses et recettes prévisionnelles des ventes de bois annoncé en début de séance. Une commission aura lieu le 05 mars 2009 à 20h.

- Fugemailles

Une visite a été organisée, la mairie effectue des recherches pour savoir quels peuvent être les partenaires financiers et les aides techniques pour procéder à une dépollution.

- Appartement mairie

Après un état des lieux, il est décidé d'entreprendre des travaux d'isolation des murs et de procéder au changement des fenêtres avant de pouvoir le relouer.

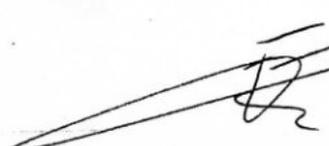
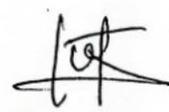
## 2. DELIBERATIONS

Approbation à l'unanimité du nouveau plan d'aménagement forestier,

La séance est levée à 22h10

Secrétaire de séance : Gilles Fraichard

Le maire et l'adjoint

**PROJET DE CREATION D'UNE ASSOCIATION  
DES AMIS DE SYAMOUR OU POUR  
LA REALISATION DE LA MARIANNE DE SYAMOUR**

**QUI EST SYAMOUR ?**

Marguerite Gagneur naquit le 10 août 1857 à Bréry. Elle était la fille du député Wladimir Gagneur et de Marie-Louise MIGNEROT, écrivain.

Contemporaine de Camille Claudel, amie du peintre Alfons Mucha, elle est nourrie de l'idéal républicain et fouriériste : droits de l'homme, pacifisme, féminisme et laïcité.

Ses œuvres pleines de grâce et de symbolisme sont visibles aujourd'hui dans le Jura :

*La république* – médaillon plâtre à Arbois,  
bronze à la Mairie de Bréry,  
bronze à la fraternelle à Saint Claude,

*Buste de Frédéric Cristin* à Saint Claude,

*Statue « le vigneron »* à Poligny,

*« Vision »* et *« Sapho endormie »* à Lons le Saunier,

*Buste Ch. Sauria* à Saint Lothain,

*Buste Victor Considérant* à Salins les Bains,

plus des œuvres diverses à Paris, Besançon, Issoudun, Grenoble, Colmar, Houille, Mulhouse, Avignon.

**LA MARIANNE DE CHATELNEUF**

Un buste de Marianne, symbole de la république date de 1884. Sur le socle figurent deux devises :

« Travail, instruction, Progrès » puis « Liberté, Egalité, fraternité ».

Buste imposant par ses dimensions : H110, L61, P30.

Buste militant par sa disposition, trônant sur une colonne pyramidale au milieu du cimetière de Chatelneuf, elle tourne résolument le dos à l'église.

C'est un buste en bronze où la république est représentée, la gorge à demi découverte (symbole de la nourriture morale et du bien être social qu'elle distribue à ses enfants).

Le visage est très énergique empreint d'une expression sérieuse d'une beauté combative.

**Pourquoi Chatelneuf ?**

Parce qu'elle était l'amie du député Victor Poupin qui fut un militant de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter :

Gérard MAUBORGNE

Mairie de Mont-sur-Monnet 03 84 51 24 82

le lundi 8h/12h-14h/18h et le vendredi 8h/12h

ou à mon domicile – 1 rue de Balerne

03 84 51 26 37

